

marche, il a renversé une maison de trois étages; il a endommagé fortement une autre maison de deux étages, et il a détruit quelques granges et quelques étables.

» Dans la première maison se trouvaient couchées et endormies huit personnes qui ont été enterrées sous les décombres, d'où cependant, par un hasard prodigieux, on est parvenu à les retirer toutes encore vivantes, mais plus ou moins blessées ou mutilées. Les habitants de l'autre maison avaient eu le temps de se sauver. Dans les étables, quatre vaches, deux mulets et plusieurs moutons ont été tués ou blessés. »

V. HOFFMAN, éditeur responsable

ÉTAT-CIVIL.

Naissances: Déclarations du 23 octobre, Henri-Gaspard Vanderheyden; du 24, Pierre Bremer, du 25, Anne-Marie-Elisabeth Schintgen; du 20, Marie Renom, Louise Drobeck et François-Georges Wedel; du 27, Susanne Slupecki; du 28, Jean Theis, Dominique-Charles Lentz, Marguerite Dominik et Jean-Baptiste-Hilaire-Edmond Mangelschotz; du 29, Jacques-Jules Hirsch.

Mariages: du 23 octobre, Jean Bauer, menuisier, avec Susanne Houdremont; du 27, Georges - Martin Steiger, lithographe, avec Catherine-Renilde Pratt; du 28, André Servais, fabricant de tabac, avec Marguerite Cognioal.

Décès: Déclarations du 23 octobre, François-Thomas Baisé, 52 ans, couvreur en ardoises; du 24, Susanne Kenn, 57 ans, épouse de Nicolas Kahn, menuisier; du 25, Elisabeth Rosenfeld, un mois; du 29, Reine Kieffer, 2 ans.

ANNONCES

VENTE SUR EXPROPRIATION FORCÉE.

On fait savoir qu'en vertu d'un jugement, rendu à l'audience des expropriations forcées du tribunal d'arrondissement séant à Luxembourg, le quatre octobre mil huit cent quarante-sept, et enregistré, il sera le **LUNDI**, vingt-neuf novembre prochain, à dix heures du matin, dans la maison du sieur Nicolas BOTZEM, aubergiste, demeurant à Wormeldange, devant M. le juge de paix du canton de Grevenmacher, et par le ministère du notaire RITTER, de Grevenmacher, procédé à l'adjudication sur expropriation forcée des immeubles dont la spécification suit :

1° Une MAISON, située dans le village de Wormeldange, rue dite Scheitergasse, nommée Straussens, avec jardin et écurie y attenants, donnant devant sur ladite rue et derrière sur Mathias Schumacher, entre la rivière et Mathias Demuth; surmontée d'une cheminée et couverte en chaume, ayant quatre fenêtres et deux portes qui donnent sur ladite rue; le tout d'une contenance d'un are nonante-deux centiares;

2° Une PIÈCE DE TERRE, sise ban de Wormeldange, lieu dit auf der Hechl, d'une contenance de deux ares nonante centiares, entre Michel Kelsen et Pierre Lorentz, aboutissant partout sur Marcel Jung;

3° Une PIÈCE DE TERRE, au même ban, lieu dit in den Schwarzstucker, portant soixante-quatre centiares, entre les héritiers Ley et le ruisseau, aboutissant sur un inconnu et Pierre Schuler;

4° Un JARDIN, ban de Wormeldange, lieu dit im Gau, contenant quatre-vingt-dix centiares, entre le sentier et divers inconnus, aboutissant de même sur plusieurs inconnus.

La saisie de ces immeubles a été faite suivant procès-verbal en date du trois août mil huit cent quarante-sept, enregistré à Grevenmacher le cinq du même mois, transcrit au bureau des hypothèques établi à Luxembourg, le onze suivant du même mois, volume huit, numéro soixante-cinq, à la requête du sieur MATHIAS WAWER, notaire, demeurant à Ehnen, ayant pour avoué M^r NICOLAS SCHMIT, avocat-avoué, domicilié à Luxembourg, sur MATHIAS PUNDEL, cabaretier, demeurant à Wormeldange.

La poursuite de ladite saisie a lieu devant le tribunal susdit. La mise à prix est de un florin pour chacun des immeubles saisis, dont chacun aussi sera vendu séparément et en un seul lot.

Fait à Luxembourg, le 29 octobre 1847.

(2439) N. SCHMIT, avocat-avoué de la partie poursuivante.

VENTE PUBLIQUE

D'UN BEL ÉTABLISSEMENT D'USINES situé à Weydingen, près de Wiltz.

JEUDI, 30 décembre 1847, neuf heures du matin, les époux SCHWARTZ-GENGLER, de Wiltz, et M^r Michel SINNER, de Tandel, agissant comme tuteur judiciaire des enfants mineurs délaissés par feu Henri SCHWARTZ, feront vendre publiquement, par le ministère du notaire soussigné, les immeubles suivants, situés à Weydingen les Wiltz, savoir :

1° Une maison à farine à deux tournants, 2° une scierie, 3° une tannerie avec 32 cuves, 4° un moulin à tan, 5° une filature de laine avec deux assortiments complets, 6° un beau pré et 7° un jardin, le tout formant un ensemble situé sur la rivière de Wiltz.

Le notaire, BERNARD.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public que son MAGASIN DE CHAPELLERIE est transféré Grande-Rue, MAISON GARNIER. — On trouve chez lui un choix considérable de Casquettes d'hiver et des Coiffures d'enfants qu'il vient de recevoir de Paris.

Luxembourg, le 30 octobre 1847.

(2440)

J. ENGEL.

Je soussigné Nicolas Jacquemin d'Echternach, déclare que la compagnie d'assurances le SAUVEUR, m'a payé 500 francs après règlement à l'amiable, bien que le bâtiment incendié se trouvât construit sur un terrain et contre un mur qui ne m'appartenait pas, chose que, par ignorance, je n'avais pas déclarée lors de la passation de mon contrat.

Echternach, le 23 octobre 1847.

Nicolas Jacquemin.

N° Par ordonnance royale du 4 septembre 1847, S. M. le Roi des Français vient de porter, de 9 à 12, les membres du conseil d'administration de la comp. le Sauveur.

(2441)

VENTE PUBLIQUE JUDICIAIRE.

JEUDI, le 11 novembre 1847, à trois heures de relevée, En suite d'un jugement du tribunal d'arrondissement de Luxembourg, en date du 12 octobre 1847;

Il sera par le ministère du notaire soussigné, à ce commis, en la salle d'audiences de la justice de paix du canton de Luxembourg, en présence de monsieur le juge de paix du canton et de son greffier,

Procédé à la vente par adjudication publique des immeubles suivants, situés à Luxembourg, savoir :

1. Une maison située à Luxembourg, rue Marché-aux-Poissons, n° 337, entre les maisons Darraye et Schambourger.
2. Un jardin situé au Grund, lieu dit auf dem Sterchen, divisé en trois terrasses;
3. Une côte située au Grund, im Neuenweg, plantée d'environ 3000 plants de peupliers;
4. Une tannerie au Grund, rue des Tanneurs, n° 20, avec un jardin y attenant, planté d'arbres fruitiers.
5. Et une autre tannerie, située au Grund, avec une maison y attenante, n° 22, couverte en ardoises.

Le cahier des charges est déposé en l'étude du notaire soussigné, où il en sera donné communication aux adjudicataires.

Luxembourg, le 28 octobre 1847.

(2442)

J. FUNCK, notaire.

A VENDRE A UN PRIX MODÉRÉ.

Un beau BILLARD presque neuf, en bois de palissandre et d'acajou, de la fabrique de FOURNERET A METZ, avec tous les accessoires, entre autres, un rayon pour placer les queues et une planche pour marquer les parties, en même bois et du même fabricant, un pupitre de garçon et un rayon pour y placer des pipes à fumer, en bois de noyer, presque neufs, 20 queues de billard et 9 billes, le tout bien conservé. — Les amateurs sont priés de s'adresser à l'expédition du journal.

(2408)

A LOUER le château de Fischbach avec écurie et remise ainsi que les jardins avec deux serres. — S'adresser franco à la direction à Berg, près d'Ettelbruck.

(2438)

A LOUER, pour entrer de suite en jouissance, la petite MAISON de Madame MAYER-ENSCH, attenante à celle qu'elle occupe, et à la porte-cochère de l'hôtel de TORNACO.

(2405)

CAVES A LOUER

chez Madame MEYER-ENSCH. (2278)

A LOUER

3 pièces avec cave, grenier, terrasse et vue sur la ville et la campagne, dans les nouveaux bureaux du Sauveur, près la Loge à Luxembourg.

(2443)

QUARTIER A LOUER, au premier, chez Ch. LARUE, Marché-aux-Poissons.

(2423)

A LOUER un beau QUARTIER, composé de six chambres, grenier et cave, Grand'rue. S'adresser à SUSS-REMY, en cette ville.

(2387)

En vente à la Librairie de V. HOFFMAN :

MEMENTO DE CABINET 1848, format long, à l'usage du barreau, du commerce, etc. 1 fr.

AGENDA MONITEUR ou carnet de poche pour 1848, relié en toile anglaise, doré sur tranche 1 fr. 50.

relié en maroquin, doré sur tranche, 2 fr.

relié en maroquin, doré sur tranche, forme portefeuille, 2 fr. 25.

ALMANACH PROPHETIQUE, pittoresque et utile pour 1848, orné de 100 vignettes, 50 centimes.

ALMANACH COMIQUE, pittoresque, drolatique, critique et charivarique pour 1848, rédigé par Altaroche, Gozlan, Huart et Mounier, et illustré par Cham et Murrisset. 50 centimes.

L'ÉCHO DES FEUILLETONS, Journal littéraire, un cahier par mois, illustré de dessins dans le texte et d'une jolie gravure sur acier. Prix : 8 francs par an. Le premier numéro de la 8^e année (octobre 1847) est en vente.

(2434)

ON TROUVE

chez HASTERT-HARTMANN,
Grand'Rue,

du VERMICELLE, à raison de 40 fr. les 50 kilogrammes,
et de la SEMOULE, à raison de 33 fr. les 50 kilogrammes.
(2435)

Wein-Versteigerung zu Wormeldingen.

Am Montag, 8. November 1847, Vormittags 11 Uhr, wird der unterzeichnete Notar, auf Anstehen des Herrn Theodor Eichhorn, Notar zu Wellin (Belgien) :

9 Hectoliter 50 Liter (1 Fuder) Wein, gezogen auf den Weinbergen „auf der Köp“.

19 Hectoliter (2 Fuder) Wein, gezogen auf den Weinbergen genannt „Rosbaum“.

76 Hectoliter (8 Fuder) Wein, in den besten Lagen gewachsen.

Alle Wormeldinger-Wachstums vom Jahre 1846, und

19 Hectoliter (2 Fuder) Wein, von einer sehr guten Qualität, auch Wormeldinger-Wachstum vom Jahre 1842.

An die Meistbietenden, öffentlich auf Borg versteigern.

Diese Weine liegen in dem Wohnhause des Verkäufers zu Wormeldingen, wo die Versteigerung Statt finden wird.

NB Das Wohnhaus des Hrn. Eichhorn zu Wormeldingen mit den Umgebungen und einem circa 60 Acres großen Gemüsegarten, worin sich über 200 Stück Obstbäume der besten Art in vollem Ertrage befinden, steht aus freier Hand zu vermieten auf ein Ziel von 3, 6 oder 9 Jahren.

Um nähere Auskunft wende man sich an den unterzeichneten Notar oder an den Herrn Notar Reuter, zu Luxemburg.

Ehnen, den 22ten October 1847.

(2429)

W a w e r, Notar.

Oeffentliche Versteigerung.

Freitag, den 12. November 1847, Nachmittags 3 Uhr, auf Grund eines Urtheils des Bezirksgerichtes Luxemburg vom 27. October 1847, wird der unterzeichnete und dazu committirte Notar, vor dem Friedensgerichte des Cantons Luxemburg,

im Sitzungs-Sokal desselben Friedensgerichtes, im Stadthause zu Luxemburg,

Auf Anstehen

Der Kinder des verstorbenen Franz Claudin und seiner Wittve Johanna Weber, jetzige Frau des J. P. Mederhach, Gärtner im Pfaffenthal,

zur öffentlichen Versteigerung, auf mehrere Jahre Borg und sonst billigen Bedingungen,

1. Ein Wohnhaus, im Pfaffenthal, Gicherstraße, Nr. 12, zwischen Johann Cosy und J. B. Blum, mit Keller und Garten dahinter, und

2. Ein Wohnhaus, auch im Pfaffenthal, in der Mülleschgasse, zwischen J. B. Wortminger und J. Wersch, schreiten.

Luxemburg, den 29. October 1847.

(2444)

J. Funck, Notar.

Scitation.

Mittwoch, den 10ten November 1847, Nachmittags zwei Uhr, in der Wohnung des Herrn Lacave, Gastwirth in Bonneweg,

Auf Grund des von dem Bezirksgerichte zu Luxemburg unter dem 27. October 1847, erlassenen Urtheils,

Und auf Anstehen:

Der Erben des verstorbenen Peter Gantenbein, zeitlichen Müller auf der Schleifmühle, wird der unterzeichnete dazu committirte Notar, vor dem Friedensgerichte des Luxemburger Cantons, zur öffentlichen Scitation oder Versteigerung folgender Güter, so wie

1. Ein Stück Ackerland auf der Soht, Bann Hollerich;

4. Eine Wiese, im Bann, auch zu Hollerich;

3. Ein Stück Ackerland, im Altenweg, Bann Hollerich;

4. Ein anderes, auf der Queroicht, id.

5. Ein anderes, im Breitenweg, id.

6. Eine Wiese, im Turbelstock, id.

7. Eine andere Wiese, bei der Schleifmühle, id.

8. Ein Stück Ackerland in der Bongschgewan, id. und

9. Ein anderes auf selbigem Ort,

schreiten.

Die Versteigerung hat auf mehrere Jahre Borg und unter sonst billigen Bedingungen Statt.

Luxemburg, den 29. October 1847.

(2445)

J. Funck, Notar.

Unterzeichneter empfiehlt sich in allen Zweigen der Zahnarzt-Kunde besonders mit Einsetzen der künstlichen Zähne. Seine Wohnung ist in der Louwignystraße, Nr. 452. Erste Etage.

(2314) Brach, appr. Zahnarzt in Saarlouis.

Für eine unverheirathete Person stehen zwei möblirte Zimmer auf dem dritten Stock bei J. P. Kuborn, Wilhelm-Platz, zu vermieten.

(2437)

Turn-Unterricht.

Die Turnstunden für Mädchen finden Statt für Erwachsene von 10—11 Uhr, für die Jüngere von 11—12 Uhr täglich. Die Turnstunden für Herrn Abends von 7—8 Uhr.

(2433)

Guler.